



## Commune de Villars-sur-Glâne Conseil communal

1752 Villars-sur-Glâne 1  
Case postale 176  
Chèques postaux 17-193-0  
www.villars-sur-glâne.ch

N/réf. CC/ER/chv

Villars-sur-Glâne, le 20 avril 2026

### Convocation à la séance constitutive du Conseil général

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux,

Le Conseil communal a le plaisir de vous convoquer à la séance constitutive du Conseil général qui aura lieu le

**jeudi 7 mai 2026, à 19h.30, à la grande salle de la Grange,  
ch. de la Fontaine 1 à Villars-sur-Glâne**

#### Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance constitutive par Mme Colette Teixidor-Tâche, Doyenne d'âge
2. Composition du bureau provisoire par la doyenne d'âge (art. 11, al. 1 et 2 du RCG) : « <sup>1</sup> La Doyenne d'âge du Conseil général préside la séance. <sup>2</sup> Elle désigne quatre scrutateurs issus de partis différents qui forment avec elle le bureau provisoire »
3. Election du/de la Président/e pour la période 2026-2027
4. Election du/de la Vice-Président/e pour la période 2026-2027
5. Election des scrutateurs/trices (art. 12, al. 1 let. b. du RCG) : « Le Conseil général procède à l'élection d'un scrutateur par groupe pour la durée de la législature »
6. Fixation du nombre et élection des scrutateurs/trices suppléants/tes (art. 12 al.1 let. c. du RCG) : « Le Conseil général procède à l'élection d'au moins trois scrutateurs suppléants pour la durée de la législature »
7. Entrée en fonction des organes nouvellement élus
8. Election de 9 membres à la Commission financière (art. 13, al. 1 du RCG)
9. Election de 7 membres à la Commission des naturalisations (art. 13, al. 2 du RCG)
10. Election de 7 membres à la Commission de politique sociale (art. 13, al. 3 du RCG) : « Le Conseil général élit en son sein une Commission de politique sociale composée en principe de 7 membres. Toutefois, chaque parti a le droit d'y être représenté »



11. Election des membres de la Commission d'aménagement (art. 13, al. 4 du RCG) : « *Le Conseil général élit en son sein la majorité des membres de la Commission d'aménagement* »
12. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 février 2026 disponible sur le site internet [www.villars-sur-glane.ch](http://www.villars-sur-glane.ch)
13. Divers

Dans l'attente de vous rencontrer tout prochainement, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, nos meilleures salutations.

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

Le Secrétaire

  
Emmanuel ROULIN



Le Syndic

  
Bruno MARMIER